



FERMES BAS CARBONE – filière bovins lait et caprine

Selon le règlement d'intervention adopté en commission permanente du 21 février 2022

Formulaire de demande d'aide pour l'étape 3

LE BENEFICIAIRE

M. Mme **Nom** : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : ____/____/____

Si société, raison sociale et dénomination : _____

n° PACAGE : _____ n° EDE : _____

n° SIRET : ____/____/____/____/____/____ et APE : _____

Adresse de résidence : _____

Code postal _____ Commune : _____

Adresse du siège d'exploitation (si différente de celle de résidence)

Code postal _____ Commune : _____

n° téléphone _____ n° portable : _____ n° télécopie : _____

Courriel : _____

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

SAU (ha) : Atelier d'élevage : Filière bovins lait, Filière bovins mixte, filière bovins viande, filière ovine,
 filière caprine

Autres élevages sur l'exploitation :

Statut JA (pour au moins un associé) : Oui Non, si oui date d'installation :

(JA définition : jeune agriculteur bénéficiant des aides nationales à l'installation et installé à la date de réalisation du diagnostic depuis moins de 5 ans à compter de la date figurant sur le certificat de conformité CJA)

LE PRESTATAIRE

Nom de l'organisme : _____

n° SIRET : ____/____/____/____/____/____

NOM / Prénom du technicien habilité : _____

NATURE DE LA PRESTATION SUR LAQUELLE PORTE LA DEMANDE D'AIDE (cochez la case correspondante)

Démarche de progrès ETAPE 3	DIAGNOSTIC 2 – CAP'2ER® niveau 2 (hors JA) aide de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 34% du coût de réalisation du diagnostic 2 CAP'2ER® niveau 2, aide plafonnée à 150€ par exploitation	<input type="checkbox"/>
Démarche de progrès ETAPE 3	DIAGNOSTIC 2 - CAP'2ER® niveau 2 (pour les JA) (ou agriculteurs qui étaient reconnus JA au moment de la réalisation du diagnostic 1) aide de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 100% du coût de réalisation du diagnostic 2 CAP'2ER® niveau 2, aide plafonnée à 450€ par exploitation.	<input type="checkbox"/>
Démarche de progrès ETAPE 3 Articulation avec le plan de relance « Bons Diagnostics Carbone »	DIAGNOSTIC 2 - CAP'2ER® niveau 2 aide de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 100% du coût de réalisation du diagnostic 2 CAP'2ER® niveau 2, aide plafonnée à 450€ par exploitation.	<input type="checkbox"/>

Lieu de réalisation de la prestation :

Calendrier de réalisation de la prestation :

Date de début de projet : ____/____/____ et Date de fin de projet : ____/____/____

La réalisation de l'étape 3 (Diagnostic 2) est conditionnée à la réalisation de l'étape 1.

Pour les détails des étapes de la démarche de progrès, veuillez-vous reporter au chapitre 4 du règlement d'intervention « Nos agriculteurs agissent pour l'environnement : les Fermes Bas Carbone ».

Chaque étape ne peut être financée qu'une seule fois.

SIGNALEMENT DE CHANGEMENTS EN COURS DE DEMARCHE

Je déclare souhaiter changer de structure pour la réalisation du diagnostic 2 :

Rappel de nom de la structure ayant réalisé le diagnostic 1 :

Je déclare un changement de statut de mon exploitation agricole entre le diagnostic 1 et le diagnostic 2 :

Ancienne raison sociale et dénomination : _____

Ancien n° PACAGE : _____

Ancien n° SIRET : / / / / / / / / / / / /

Les nouvelles données concernant mon exploitation ont été renseignées dans le cadre « Le bénéficiaire » de la page n°1

MONTANT DE L'AIDE DEMANDEE

Je soussigné (nous soussignons),, sollicite(ons) une aide publique auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire (subvention) pour la réalisation de :

Dans le cadre du parcours régional « Fermes Bas Carbone » :

Diagnostic 2 CAP'2ER® niveau 2 (hors JA)

Diagnostic 2 CAP'2ER® niveau 2 (pour les JA)

Dans le cadre du Plan de relance national « Bons Diagnostics Carbone » :

Diagnostic 2 CAP'2ER® niveau 2 (articulation « Bons Diagnostics Carbone »)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement d'intervention du Conseil régional pour les Fermes Bas Carbone en filière lait, caprine ou mixte.

Les aides régionales Fermes Bas carbone n'étant pas cumulables (sauf autorisation préalable de la Région), je certifie (nous certifions) ne pas avoir demandé antérieurement au Conseil régional une aide équivalente dans le cadre de la démarche de Fermes Bas Carbone (toutes filières confondues).

Les aides régionales Fermes Bas carbone peuvent être cumulables après autorisation préalable de la Région avec le plan de relance « Bons Diagnostics Carbone » uniquement pour l'étape 3.

J'autorise (nous autorisons) la Région et ses partenaires à collecter et analyser les données de l'exploitation et les résultats du diagnostic afin de suivre l'évolution de la Démarche de Fermes Bas Carbone en Pays de la Loire.

Fait à : Le :

Signature obligatoire du bénéficiaire :

A faire précéder de la mention « Lu et approuvé »